

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**COMMUNE D'OS-MARSILLON****A 2025/S03/D04****Séance du mardi 20 mai 2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt mai à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Sandra BAQUÉ, Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Mireille JOUBERT, Anne-Marie TRINQUIER, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Raymond FINANA, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : MM. Stéphane ESCAMES, Julien LAULHÉ (pouvoir à M. Jacques BRUNO).

M. Jean-Jacques ARREGLE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Avis sur une consultation du public S.A.S CARRIERES DANIEL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une consultation du public se déroulera sur la Commune de NOGUÈRES du vendredi 23 mai 2025 au vendredi 20 juin 2025 inclus.

Celle-ci porte sur la demande d'enregistrement présentée par la Société CARRIÈRES DANIEL en vue de l'exploitation d'une installation de micronisation et d'une installation de recyclage de matériaux inertes non dangereux sur les Communes de NOGUÈRES et de MOURENX.

Après consultation du dossier, le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette consultation du public.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **ÉMET** un avis favorable à ce projet.

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15

Au registre sont les signatures

Membres présents : 13

Pour extrait conforme.

Vote pour : 14

Le Maire,

Vote contre : 0

Jérôme TOULOUSE

Abstention : 0

Date de convocation : 15 mai 2025

Affichage le 20 mai 2025

